

Nous informons les riverains  
qu'il y aura des travaux Place  
de la Halle du  
**Lundi 3 juin à 8h au**  
**Vendredi 14 juin à 20h**

INFORMATIONS

MAIRIE  
DE  
PRADELLES



ARRETÉ MUNICIPAL N° 2024-STAT-004

# Informations aux riverains

pour la réhabilitation de la place de la Halle

Dans le cadre de la phase de préparation à la réhabilitation de la place de la Halle , il s'avère nécessaire d'interdire ponctuellement la circulation et le stationnement.

A la demande de nos Architectes et de notre ABF, une recherche de l'existence des sols anciens doit être effectuée sur l'ensemble de la place.

A cette fin , il est nécessaire de procéder au décapage des couches de goudronnage pour avoir un visuel des dallages et calades encore présentes afin de constater leur état de conservation.

Cette mission souhaitée par notre Maîtrise d'œuvre conditionne l'évolution du projet et son aboutissement avec pertinence.

La mairie s'accorde sur cette phase de travaux confiés à l'entreprise Masseboeuf disposée à intervenir en urgence sur ce décapage.

Sans attendre, après constatation de l'état des surfaces dégagées, la mairie charge cette même entreprise de faire un apport de matériaux de protection sur toute la surface décapée.

Ce sablage sera compacté sans vibrations afin de permettre une utilisation de la place sur la période intermédiaire avant les travaux d'enfouissements.

L'arrêté du maire portant sur ces directives sera affiché en mairie, sur la place de la halle et envoyé aux services de l'ordre pour son application.

**La période d'application des interdictions courent  
du lundi 3 juin à 8h au vendredi 14 juin à 20h.**

La mairie vous prie d'excuser cette information quelque peu tardive mais fait suite à des exigences indépendantes de sa volonté.

MAIRIE  
DE  
**PRADELLES**



Les Plus  
Beaux Villages  
de France®

